Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 035-213503147-20260427-2026_35-DE

COMMUNE DE SAINT-SULIAC
DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT MALO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice 15 - Présents : 12- Votants : 11
Date de convocation : 21 Avril 2026
L'an deux mil vingt-six, le Vingt-sept avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Suliac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal BIANCO, Maire.

Présents : M.BIANCO Pascal, Mme ALLAIN Laurence, M.PERDRIEL Erik, M.BOUVET Rémy, Mme FIQUET Isabelle, M. LEFEUVRE Aymeric, M. DENOUAL Jean-Philippe, Mme TAVERNIER Monique, M.BABEY Pierre-Olivier, Mme VERGER Laurence, Mme PETRISSANS Florence, Mme MAUCORPS Laura

Absents excusés : Mme BERGER Mathilde a donné pouvoir à Mme ALLAIN Laurence, M VAN HEEMS Fréderic a donné pouvoir à M.BIANCO Pascal, M.JACQUEMONT Mickaël a donné pouvoir à M.PERDRIEL Erik.

Secrétaire de séance : M. Rémy BOUVET

DELIBERATION N°2026-35

FINANCES LOCALES

Objet : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la répartition suivante pour l'année 2026:
Art. 6574

ASSOCIATIONS	2026
ASSOCIATION RANCE AMITIE	410
ASSOCIATIONS LES COLS BLEUS	153
ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS	153
ASSOCIATION ACCA	350
ASSOCIATION SNSM	400
ASSOCIATION LAM	2 000
ASSOCIATION PAROISSe	800
Collectif des maires du bord de Rance	100
Association RANCE ENVIRONNEMENT	200
TOTAL	4 566

Messieurs Denoual, Babey Lefeuvre , Jacquemont étant impliqués dans les associations bénéficiaires ne prennent pas part au vote

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte la proposition de subventions pour l'année 2026 à l'unanimité des votants.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Pascal BIANCO